

## Renseignements indispensables pour l'immatriculation d'une remorque de travail non réceptionnée

Véhicule neuf       Véhicule usagé      Année de construction

Forme de la carrosserie

Marque du véhicule

Type du véhicule

N° de châssis

Frein de service

Non       Oui, système :

Frein de stationnement

### Pièces à fournir :

- 1) Documentation technique de la remorque (dimensions, etc.)
- 2) Garantie originale du constructeur pour le poids total, les poids par essieu, la garantie de charge maximale sur le timon et la vitesse maximale autorisée
- 3) Garantie de la charge et de la vitesse des pneus
- 4) Ticket/bulletin de pesage (poids total et poids sur essieu/x arrière)
- 5) Descriptif ou schéma du dispositif de freinage
- 6) Pour le véhicule soumis à la directive CE/97/68, une preuve de conformité gaz d'échappement dès le 1er octobre 2001 pour le moteur Diesel et dès le 1er octobre 2005 pour le moteur essence (selon sa puissance, par le relevé du marquage CE sur le moteur, l'attestation du fabricant ou la réception partielle CE)
- 7) Demande d'immatriculation
- 8) Acquit de douane et formulaire 13.20A (s'il existe) pour le véhicule importé

Firme / nom et prénom

Adresse

N° postal, localité  N° tél./natel

Veuillez retourner le formulaire dûment complété accompagné des pièces à fournir au bureau des autorisations spéciales à Lausanne.

Signature